

Commune de L'Hôpital

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDE/SAT-N° 2009-008

du 18 juin 2009

mis à jour le 5 novembre 2013

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

<input type="text"/>	date <input type="text"/>	aléa <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	aléa <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	aléa <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	aléa <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	aléa <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	aléa <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	aléa <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

approuvé <input type="text"/>	date 22 octobre 2013 <input type="text"/>	effet Surp + Th + Tox <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

- le PPR approuvé <input type="text"/>	Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

- Zonage PPR <input type="text"/>
- Carte départementale de l'aléa sismique <input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »